



# RÉSERVER SON COURT AU TCBB

## Nouvelles règles !

### VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER, VOUS POUVEZ LE FAIRE :

#### 1. PAR INTERNET sur ADSL TENNIS

Si vous êtes membre du TCBB, vous devez être à jour de votre cotisation pour la saison 2011-2012 (du 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012), et en possession de vos identifiant et mot de passe.

Vous pouvez accéder à la réservation ADSL Tennis :

- depuis n'importe quel ordinateur via le site internet du club : [www.tcbb.org](http://www.tcbb.org)
- sur la borne installée dans les club-houses des sites Longchamp et Le Gallo

Si vous n'êtes pas membre du TCBB, la réservation de courts n'est pas possible.

#### 2. PAR TÉLÉPHONE :

En appelant le club au 01.46.03.84.49 ou au 01.46.03.60.54 aux horaires d'ouverture des accueils.

### RECOMMANDATIONS :

#### 1. Identifiant et mot de passe :

Votre identifiant et votre mot de passe sont tous les deux personnels et confidentiels. Ils ne doivent pas être communiqués à un autre adhérent. En effet, pour réserver avec un partenaire, vous n'aurez pas besoin de connaître son identifiant et son mot de passe.

**Des échanges de codes entraîneront l'interdiction de réserver pour une durée d'un mois, puis une interdiction définitive en cas de récidive.**

#### 2. Attribution des courts :

En réservant votre terrain, vous allez choisir le site, le court et l'heure de votre partie. Afin d'optimiser le planning des réservations, le personnel d'accueil pourra modifier le numéro du court sur lequel vous jouerez. En conséquence, vous devrez vous présenter à l'accueil avec vos partenaires afin de vérifier le numéro du court qui vous est attribué.

### PRINCIPALES RÈGLES DE RÉSERVATION :

- **Réservations possibles au maximum 6 jours à l'avance** sur l'ensemble des courts des sites Longchamp, Le Gallo et Abreuvoir.
- **Vous ne pouvez avoir qu'une seule réservation sur le planning.** Vous pourrez à nouveau réserver dès la fin de votre partie. Exception : il est possible d'avoir une autre réservation, sans annuler celle du planning, en vous présentant aux accueils et en réservant sur place pour les 2 heures qui suivent le moment où vous vous présentez à l'accueil.
- **Temps de jeu :**
  - Sur le site Longchamp :
    - En semaine : 1 heure en simple et 2 heures en double
    - Le week-end : ¾ d'heure en simple et 1h30 en double
  - Sur les sites Le Gallo et Abreuvoir :
    - En semaine : 1 heure en simple et 2 heures en double
    - Le week-end : 1 heure en simple et en double

- **Différents types de réservations possibles sur internet :**

1- Réservation classique : je connais mon partenaire (simple) ou mes partenaires (double) quand je réserve. J'indique leurs noms sur la réservation.

2- Réservation incomplète : je m'inscris seul pour un simple (avec au moins un autre membre pour un double) et je compléterai moi-même la réservation dès que j'aurai trouvé mon (mes) partenaire(s). Attention : toute réservation incomplète s'annulera automatiquement 48 heures avant l'heure de jeu choisie. De ce fait, aucune réservation incomplète ne peut être créée pour un délai inférieur à 48 heures. Ex : le lundi à 15h, je ne peux pas faire de réservation incomplète avant le mercredi 15h. Si je réserve pour vendredi 10h, ma réservation sautera automatiquement si je n'ai pas indiqué le nom de mon partenaire avant le mercredi 10h.

3- Réservation en recherche de partenaire : je m'inscris seul pour un simple (avec au moins un autre membre pour un double). Un autre membre du club pourra compléter ma réservation que je validerai si j'accepte sa proposition. Attention : toute réservation en recherche de partenaire non complétée 2 heures avant l'heure de jeu choisie s'annulera automatiquement. Pour une info précise sur la recherche de partenaire, cliquez sur l'onglet Recherche de Partenaire sur le site du club.

4- Réservation avec un ou des invités : elle est possible en semaine les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h fin de jeu et le mercredi de 8h à 13h. En dehors de ces créneaux, vous pouvez appeler aux accueils le jour même qui autoriseront ou pas la réservation avec invité(s) en fonction de l'occupation des courts.

- Les personnes présentes sur le court doivent être celles ayant réservé.
- L'utilisation d'un prête-nom est formellement interdite.
- Pour toute réservation, modification de réservation, annulation de réservation, un mail est envoyé aux joueurs concernés.

**Toute réservation ne pouvant être honorée, doit être annulée impérativement le plus tôt possible afin d'en faire profiter d'autres adhérents.  
L'annulation doit rester exceptionnelle.**

**LES ABUS ET NON RESPECT DE CES RÈGLES, SERONT SANCTIONNÉS !**